NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100169 - Côte de Delme et anciennes carrières de Tincry

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4100169

1.3 Appellation du site

Côte de Delme et anciennes carrières de Tincry

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

31/08/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/03/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018564453

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,35833°

Latitude : 48,91167°

2.2 Superficie totale

310 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
57	Moselle	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
57010	ALAINCOURT-LA-COTE
57045	BACOURT
57354	JUVILLE
57406	LIOCOURT
57424	LUCY
57559	PUZIEUX
57674	TINCRY
57755	XOCOURT

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		42,66 *(13,76 %)*		G	B	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		0 *(0 %)*		M	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	1	6	i	P	G	C	B	A	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	80	120	i	R	G	C	B	A	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c	1	7	i	P	G	C	B	A	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	c	1	2	i	P	G	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w			i	P	G	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	c	1	28	i	P	G	C	B	A	B

M	1323	*Myotis bechsteinii*	w	1	4	i	P	G	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	c	1	44	i	P	G	C	B	A	B
M	1324	*Myotis myotis*	w	1	3	i	P	G	D			
M	1324	*Myotis myotis*	c	1	1	i	P	G	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Bufo bufo*	1	1	i	P			X		X	
B		*Columba oenas*	1	1	i	V					X	
B		*Columba palumbus*	1	1	i	V			X		X	
B		*Streptopelia turtur*	1	1	i	V			X		X	
B		*Dryocopus martius*	1	1	p	V			X		X	
B		*Anthus pratensis*	1	3	i	V			X		X	
B		*Lanius collurio*	15	15	p	V					X	
B		*Sylvia communis*	5	5	cmales	V			X		X	
B		*Garrulus glandarius*	1	1	i	V			X		X	

B		*Pica pica*	1	1	i	V			X		X	
B		*Corvus corone*	1	1	i	V			X		X	
B		*Carduelis cannabina*	3	3	cmales	V			X		X	
B		*Emberiza citrinella*	8	8	cmales				X		X	
B		*Emberiza calandra calandra*	6	6	cmales	V			X		X	
I		*Pyrgus alveus*	1	1	i	P			X			
I		*Pyrgus armoricanus*	1	1	i	P			X			
I		*Carcharodus alceae*	1	1	i	P			X			
I		*Carterocephalus palaemon*	1	1	i	P			X			
I		*Melitaea cinxia*	1	1	i	P			X			
I		*Plebejus argyrognomon*	1	1	i	P			X			
I		*Lysandra bellargus*	1	1	i	P			X			
I		*Euthystira brachyptera*	1	1	i	P						X
I		*Decticus verrucivorus*	1	1	i	P						X
I		*Platycleis albopunctata*	1	1	i	P						X
I		*Mantis religiosa*	1	1	i	P						X
I		*Omocestus haemorrhoidalis*	1	1	i	P						X
I		*Stenobothrus lineatus*	1	1	i	P						X
I		*Oedipoda caerulescens*	1	1	i	P						X
I		*Eurygaster austriaca*	1	1	i	P						X
I		*Bicolorana bicolor*	1	1	i	P						X
M		*Myotis mystacinus*	1	14	i	P			X		X	
M		*Myotis brandti*	1	5	i	P			X		X	

M		*Myotis nattereri*	1	8	i	P			X		X	
M		*Myotis daubentoni*	1	6	i	P			X		X	X
M		*Plecotus auritus*	1	5	i	P			X		X	
M		*Plecotus austriacus*	1	5	i	P			X		X	
M		*Myotis alcathoe*	1	2	i	P	X		X		X	
M		*Felis silvestris*	1	1	i	P	X		X		X	
P		*Aceras anthropophorum*	150	150	i	R			X		X	
P		*Anacamptis pyramidalis*	200	200	i	R			X			X
P		*Artemisia absinthium*	10	10	i	P						X
P		*Bunium bulbocastanum*	10	10	i	R						X
P		*Cephalanthera damasonium*	30	30	i	R			X		X	
P		*Epipactis atrorubens*	160	160	i	R			X		X	
P		*Epipactis helleborine*	35	35	i	R			X		X	
P		*Epipactis leptochila*	1	1	i	V			X		X	
P		*Epipactis muelleri*	6	6	i	V			X		X	
P		*Gaudinia fragilis*			i	P						X
P		*Gentiana lutea*	50	50	i	P		X				X
P		*Gymnadenia conopsea*	320	320	i	R			X		X	
P		*Himantoglossum hircinum*	600	600	i	R			X		X	
P		*Laser trilobum*	1	10	i	V			X			
P		*Listera ovata*	300	300	i	R			X		X	
P		*Neottia nidus-avis*	5	5	i	V			X		X	
P		*Ophrys apifera*	330	330	i	R			X		X	

P		*Ophrys insectifera*	400	400	i	R			X		X	
P		*Orchis militaris*	400	400	i	R			X		X	
P		*Orchis purpurea*	1	1	i	V			X			
P		*Orchis simia*			i	P			X			
P		*Platanthera bifolia*	10	10	i	V			X		X	
R		*Anguis fragilis*	1	1	i	P			X		X	
R		*Lacerta agilis*	1	1	i	P	X		X		X	
R		*Podarcis muralis*	1	1	i	P	X		X		X	
R		*Coronella austriaca*			i	P	X		X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	13 %
N14 : Prairies ameliorées	12 %
N15 : Autres terres arables	15 %
N16 : Forêts caducifoliées	50 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Le site se compose de trois parties bien distinctes :
- la Côte de Delme, butte témoin des côtes de Moselle, et ses pelouses
- le Haut du Mont, dominant la vallée de la Nied, plus forestier
- les gîtes à chiroptères dans les églises des villages environnants et quelques sites souterrains (sapes).

Le rebord Est de la côte de Delme forme une cuesta au versant accusé, le rebord ouest étant effondré la pente est plus douce. Les pentes sont occupées par des dépôts du quaternaire avec éboulis, le sommet par un affleurement calcaire. Le haut du Mont est constitué de schistes et jusqu'à mi-hauteur puis de calcaires jusqu'au sommet. Le Haut du mont présente des pentes fortement accusées où le calcaire affleure et n'est boisé qu'au sommet.

Attention, la superficie de pelouses sèches(N09) semble avoir considérablement diminué par rapport au dernier FSD mais il s'agissait lors du précédent DOCOB d'une mauvaise caractérisation phytosociologique des secteurs en jachère, situées sur Xocourt. Ces anciennes jachères sont actuellement considérées comme des habitats de pâture, c'est pourquoi la proportion de prairies améliorées (N14) semble avoir augmentée.

Vulnérabilité
: Fermeture progressive des pelouses liée à la dynamique naturelle et fréquentation humaine sur certains sites à chauves-souris.

L'isolement du site constitue une contrainte majeure, qui l'expose, probablement plus que d'autres sites mieux intégrés au sein d'une trame thermopphile, à la disparition progressive des espèces les plus sensibles, et ce, malgré la surface respectable du site protégé (dérive génétique, pas de renfort de population, risque accru face aux aléas démographiques).

L'habitat prioritaire du site Natura 2000 est l'habitat de pelouses sèches. 3 facteurs de dégradations de cet habitat sont mis en évidence sur le site :
- 1er facteur de dégradation : Eutrophisation et état prairial : Les faciès prairiaux sont liés à l'utilisation passée du site mais entretenus par l'intensité du pâturage depuis 2000 (secteur Côte de Delme).
- 2ème facteur de dégradation : Ourléification et embroussaillement : Sur la Côte de Delme, l'embroussaillement reste limité et sans doute contenue en partie par le pâturage. Il convient de mettre en #uvre les moyens de gestion permettant de contenir la superficie des faciès embroussaillés qui sont autant de niches écologiques pour la faune. La partie pelouse de Bacourt, l'embroussaillement et les faciès denses à Brachypode penné sont plus fréquents. Une intervention plus intense sur les rejets ligneux est à envisager. Les plantations de résineux à proximité directe des habitats de pelouse engendrent l'installation de semis qu'il faut éliminer régulièrement.
- 3ème facteur de dégradation : Remaniement du sol : le site de la Côte de Delme et celui de la pelouse de Bacourt a connu beaucoup de remaniement du sol, au moins au cours des deux siècles passées : culture avec système de rains (déplacement de terre) sur la Côte de Delme, carrières fin du XIXème siècle, extractions de pierres localisées sur le plateau de Liocourt, tranchées de la première guerre mondiale, circuit moto-cross anarchique quasiment sur l'ensemble du secteur de Puzieux dans les années 1990. Ces sols profonds permettent le développement important du Fromental et du Brachypode penné, indépendamment de la pente. Leur teneur en éléments nutritifs et leur réserve en eau permettent l'installation des ligneux.

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

4.2 Qualité et importance

Le site est composé de pelouses à orchidées et de milieux cavernicoles : anciennes carrières, sapes, parois, rochers.

Les lisières ensoleillées abritent le Laser trilobé, une fleur qui trouve ses seules stations françaises sur les côtes de Moselle.

Les milieux cavernicoles (sapes) sont le refuge des chauves-souris dont quatre espèces, le Grand rhinolophe, le Petit rhinolophe, le Grand murin et le Vespertilion de Bechstein, sont inscrites à l'annexe II. Les combles des églises abritent des colonies de mise bas du Petit rhinolophe. Le Vespertilion à oreilles échancrées, qui n'avait pas été revu au sein du site Natura 2000 depuis 1983, a été observé en 2007.
Les combles des églises abritent des colonies de reproduction du Petit Rhinolophe.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		O
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
L	A10	Remembrement agricole		O
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		O
L	B02.03	Elimination du sous-bois		O
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		O
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		O
L	D01.02	Routes, autoroutes		O
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
L	D02.09	Autres formes de transport d'énergie		O
L	D04.02	Aérodromes, héliports		O
L	E01.01	Urbanisation continue		O
L	E02	Zones industrielles ou commerciales		O
L	E03	Décharges		O
L	G05.04	Vandalisme		I

L	H	Pollution		O
L	L05	Eboulements, glissements de terrain		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A04	Pâturage		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	49 %
Propriété d'une association, groupement ou société	2 %
Collectivité territoriale	49 %

4.5 Documentation

Document d'objectifs du site - Conservatoire des Sites Lorrains - novembre 2004

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	41 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Réserve naturelle régionale	+	34%
15	Convention CSL/Groupement forestier du Haut du Mont	+	12%
15	Baux emphytéotiques CSL/Liocourt, Juville, Puzieux, Xocourt,	+	32%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire d#espaces naturels de Lorraine en tant qu'opérateur Natura 2000, gestionnaire de la RNR et pour les sites dont il assure la gestion

Adresse : 3 rue Robert Schuman 57400 SARREBOURG

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : DOCOB VERSION SIN2
Lien :
http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/FR4100169_Delme_docob_2004_cle16142e.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site

Le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine (CEN Lorraine) est gestionnaire depuis 1996 des secteurs les plus intéressants de la Côte de Delme par signature de baux emphytéotiques avec les communes de Liocourt, Xocourt, Juville et Puzieux et en propriété (en indivision avec la commune de Puzieux). Dans le secteur du Haut du Mont, le CEN Lorraineet le groupement forestier du Haut-du-Mont ont passé une convention de protection sur 18 hectares de forêts calcicole exploitées par ce dernier. Les anciennes carrières du Mont, propriétés de la commune de Bacourt, font l'objet d'un bail emphytéotique signé avec le CEN Lorraine également, lui en attribuant la gestion.
La Côte de Delme a été classée en Réserve Naturelle Régionale le 27 et 28 juin 2007. La Région a confié sa gestion au CEN Lorraine.

L'ensemble des habitats de pelouses présent dans le site Natura 2000 fait l'objet d'un pâturage ovin. En 1999, dans le cadre du programme LIFE « Pelouses sèches relictuelles de France », le CEN Lorraine, en collaboration avec de nombreux partenaires, a remis le pâturage ovin en place sur la Côte de Delme. Ce pâturage vient en complément d'actions habituellement effectuées de type débroussaillement, gyrobroyage, arrachage de semis de pins, abattage de saules et de pins.

En 2009, le CEN Lorraine a signé un contrat Natura 2000 avec l'Etat pour la période 2009-2013 (montant du contrat : 205 800 #) portant sur les opérations de gestion inclues dans le document d'objectifs et le plan de gestion de la RNR. Un Contrat Natura 2000 2018/2002 devrait pouvoir

assurer le financement pour partie des actions de gestion. Le financement complémentaire devrait provenir du budget de la RNR.

De 2002 à 2015, le CEN Lorraine a assuré l'animation des programmes agri-environnementaux successifs, en collaboration avec l'ADASEA de Moselle. Ainsi, de 2002 à 2006, les pelouses situées sur les communes de Juville, Puzieux et Liocourt sont déclarées dans un Contrat Territorial d'Exploitation (CTE) (mesure 2003 A).
En 2006, un Contrat d'Agriculture Durable (CAD) a été contractualisé sur 30.96ha de pelouses calcaires (mesure 2003-A-00, gestion extensive des pelouses calcaires), pour une durée de 5 ans (01/09/2006 au 31/08/2011). En 2011, les engagements souscrits dans le CAD ont été renouvelés via une Mesure Agri-Environnementale territorialisée (MAEt), sur une surface de 30.96ha.

En accord avec la DREAL, la Région Grand Est, et après avis des comités consultatif RNR et de pilotage Natura 2000, il a été décidé de ne réaliser qu'un seul document de gestion sur l'ensemble du périmètre Natura 2000, ce dernier incluant dans sa totalité le périmètre de la Réserve Naturelle Régionale et les terrains en gestion par le CEN Lorraine.

Dans le cadre du renouvellement du document de gestion (2016), les enjeux de conservation retenus sur le site Natura 2000 sont les suivants :

1. Enjeux de conservation :
- Habitats de pelouses (prioritaire)
- Vespertilion à oreilles échancrées (prioritaire)
- Vespertilion de Bechstein (prioritaire)
- Petit Rhinolophe (prioritaire)
- Pie-Grièche écorcheur (secondaire)
- Cortège d'insectes thermophiles (secondaire)
- Damier de la Succise (potentiel)
- Habitat de hêtraie-chênaie(potentiel)
- Cortège d'insectes saproxyliques(secondaire)

2. Enjeux fonctionnels :
- Encourager la préservation de l'ensemble du site et de la ressource en eau (prioritaire)
- Maintien des haies intersites pour chiroptères (prioritaire)
- Trame thermophile entre les 2 sites de pelouses du site N2000 (prioritaire)
- Trame thermophile à plus grande échelle [(re)connexion côte de Moselle] (prioritaire)

Il en découle les objectifs de développement durable suivants :
- ODD 1 : Renforcer l'intérêt écologique du site N2000
Non seulement le site est composé de deux entités éclatées, enserrées dans un contexte agricole, mais il est également isolé du reste des pelouses des Côtes de Moselle. Cet isolement conduit à une érosion de la biodiversité à plus ou moins long terme
- ODD 2 : Maintenir dans un bon état de conservation les habitats de pelouses et ourlets
Les habitats de pelouses calcaires du site devront bénéficier d'une gestion adaptée, favorable au retour ou au maintien du bon état de conservation
- ODD 3 : Préserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial
Les actions d'amélioration de l'état de conservation de leurs habitats respectifs permettront de préserver et de favoriser le retour au bon état de conservation des populations du site.

Perspectives de gestion :

Afin de réduire l'isolement génétique du site, un pâturage itinérant sur plusieurs sites de pelouses remarquables lorraines devrait être mis en place dès 2018. La troupe devrait ainsi passer sur des pelouses des Côtes de Moselle avant d'arriver sur la Côte de Delme et la pelouse de Bacourt. La durée de pâturage sur la Côte de Delme permettra de maintenir les habitats sans risque de dérive prairiale des habitats et des cortèges floristiques et faunistiques.

La gestion mécanique est indissociable du pâturage : elle permet un traitement des refus ligneux de pâturage mais également de gérer les zones hors pâturage car trop fragiles servant de zones refuges pour la faune. Une gestion localisée des arbustes en période estivale est préconisée afin de stresser au maximum les rejets arbustifs.

La restauration des anciennes jachères de Xocourt par fauche agricole devrait favoriser le développement d'un habitat de prairie sèche, d'intérêt communautaire. Une fauche annuelle sans apport et avec exportation est ainsi préconisée.

Sur la pelouse de Bacourt, le passage d'une troupe plus conséquente mais sur un temps limité permettra une meilleure restauration des habitats.

Il importe de pouvoir disposer de financements adaptés aux besoins de gestion écologique de ce site Natura 2000 afin de garantir le maintien en bon état de conservation des habitats et des espèces communautaires. Les outils contrats Natura 2000 et Mesures agri-environnementales doivent être garantis sur le long terme, ainsi que les financements attribués aux réserves naturelles régionales.